



Recherche d'une solution pérenne et partagée pour le franchissement d'une départementale par les amphibiens : l'exemple des Landes de la Poterie à Lamballe-Armor

Maîtres d'ouvrages :

- Communauté d'agglomération de Lamballe Terre & Mer
- Commune de Lamballe-Armor
- Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement)

Partenaires associés

- VivArmor Nature



Objectif (s)

Suite au constat de mortalité importante d'amphibiens le long d'une route départementale longeant un site Natura 2000, les collectivités concernées souhaitent étudier l'ensemble des solutions et scénarios possibles, de manière concertée avec les riverains et plus largement avec la population intéressée.

Pour cela les objectifs opérationnels étaient les suivants:

- Synthétiser, affiner le diagnostic écologique, sociologique économique ainsi que les enjeux de préservation.
- Préciser le périmètre fonctionnel pour ces espèces d'amphibiens.
- Décliner et comparer les différents scénarios d'aménagement (analyse coûts/bénéfices - avantages/inconvénients).
- Associer les acteurs et usagers pour arriver à une solution partagée.

Description de l'action

🔗 Le contexte de l'action

Cette action a été réalisée dans le cadre d'une démarche d'atlas de la biodiversité intercommunale (ABI) et de l'animation Natura 2000 du site des Landes de la Poterie.

🔗 Les origines de l'action (cf fiche n°40)

Une évaluation de la mortalité routière des amphibiens sur le tronçon de la route départementale n° 28 bordant les Landes de La Poterie, réalisée par Lamballe Terre & Mer en 2016 a permis de constater une mortalité importante de Triton marbré (*Triturus marmoratus*).

Dès lors, la collectivité et l'association VivArmor Nature ont souhaité mettre en place des actions pour limiter cet impact avec la mise en place d'un crapaudrôme (ou barrière-piège). Durant les 3 hivers consécutifs, de 2016 à 2019, le crapaudrôme de 800 mètres a permis de protéger environ 4000 amphibiens, composés de 11 espèces + 1 hybride.



Après 3 années de ce dispositif relativement lourd en termes de mobilisation (relèves quotidiennes durant 3 mois), la route a été fermée deux hivers consécutifs (2019 et 2020) à la circulation motorisée.

En parallèle, suite à ces résultats, il a été décidé de mener une étude pour rechercher une solution durable et partagée avec la population afin de protéger les amphibiens durant leur migration pré-nuptiale.

Dans ce cadre, une convention de partenariat recherche et développement a été signée par les 3 collectivités et le CEREMA.

➤ Contenu de l'étude

Différents scénarios ont été étudiés, notamment :

- 1) Fermeture temporaire, proche du dispositif 2019-2020.
- 2) Mise en place de barrières automatiques suivant une période et des horaires à définir.
- 3) Solution d'aménagement d'un crapauduc.
- 4) Fermeture définitive et démontage total ou partiel de la route, en lien avec l'offre de tourisme nature déjà présente sur la zone.
- 5) Autre solution, proposé par le groupe de pilotage ou les citoyens.
- 6) Aucun aménagement.

Pour chaque scénario, les critères étudiés sont les gains pour la biodiversité, les enjeux humains, le coût et les points de vigilance.

En parallèle, différentes études ou actions ont été mises en place :

- étude du trafic et des déviations possibles ;
- rencontre des usagers (interview par une sociologue du CEREMA, micro-trottoir par Lamballe Terre & Mer) ;
- enquête participative sur les amphibiens observés autour de La Poterie ;
- protocole "vélo" pour relever les collisions éventuelles sur d'autres axes ;
- communication/sensibilisation/pédagogie sur les amphibiens (panneaux, sorties, brochure...).



Description de l'action (Suite)

➤ Solution technique retenue

Au regard des scénarios étudiés, aucune solution ne semble parfaite mais il y a une obligation d'agir.

La solution retenue a été de fermer la route définitivement à la circulation des engins motorisés. Un compromis a été trouvé avec la profession agricole pour permettre le passage de tracteurs.

Les 800 mètres de route départementale ont été rétrocédés à la ville de Lamballe-Armor en échange d'une portion de route communale. Des arrêtés temporaires successifs d'interdiction à la circulation ont été pris.



La route devenue communale a fait l'objet d'un arrêté "Voie verte" en 2023 pour la fermer définitivement à la circulation motorisée (hors engins agricoles et véhicules de service).

➤ Valorisation de la route

Depuis sa fermeture, un travail de valorisation de la route et de ses abords est mené avec l'atelier INEX. Ce travail est mené en concertation avec la population, sous la forme notamment d'ateliers.

Route des Grenouilles : elle devient une voie verte



Aucun démantèlement de la route des Grenouilles, qui traverse les Landes de la Poterie, n'est programmé par la ville de Lamballe-Armor. Le Télégramme/Isabel Triboulet

Bilan et enseignements

Au regard des enjeux pour la biodiversité et de la solution retenue, il est essentiel d'avoir réalisé une étude solide en amont. Le CEREMA a permis de jouer le rôle d'expert neutre, indispensable dans cette situation.

Le contexte Covid n'a pas permis d'associer la population aussi bien qu'il l'était envisagé. Les interviews se sont faites par téléphone (et non en rencontre physique) et les ateliers se sont déroulés en distanciel. Ces formats n'ont probablement pas permis d'associer aussi largement que prévu la population locale.

Concernant les médias (presse, radio, tv), au départ favorables à la décision retenue de fermeture de la route, ils ont été pour un certain nombre (notamment la presse locale) à la recherche de sensationnel, ce qui a desservi le projet. Toutefois, le courage des élus et leur ténacité a permis d'aller jusqu'au bout de la démarche et de ne pas revenir sur le scénario retenu.

Recherche d'une solution pérenne et partagée pour le franchissement d'une départementale par les amphibiens : l'exemple des Landes de la Poterie à Lamballe-Armor

**N° 40
bis**

Durée de mise en œuvre

2 ans (juillet 2020- juillet 2022)

Coût du projet / Moyens humains

- Coût de l'étude : 53 562 euros HT dont :
 - 50 % à la charge du CEREMA,
 - 25 % Conseil Départemental des Côtes-d'Armor,
 - 12,5% Lamballe Terre & Mer,
 - 12,5% Lamballe-Armor.
- Communication (brochure, panneaux) : 2000 euros
- Temps d'agent estimé à 200 heures

Contacts : Pierre-Alexis RAULT (vivarmor@orange.fr)

Rozenn GUILLARD (environnement@lamballe-terre-mer.bzh)